
Identification du module

Public cible	<p>Le module est orienté vers les classes professionnelles suivantes :</p> <p>Eau / chaleur Installateur/-rice en chauffage Installateur/-rice en sanitaire Projeteur/-rice en technique du bâtiment</p> <p>Electricité Installateur/-rice électricien/-ne Projeteur/-rice en électricité</p> <p>Bâtiment Polybâtitseur/Polybâtitseuse Ferblantier/-ière</p> <p>Personnes professionnelles d'autres branche conformément à la disposition.</p>
Conditions	<p>Certificat de capacité fédérale CFC</p> <p>Le cours est destiné aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et sont prêts, selon les connaissances antérieures, d'approfondir une partie des supports de cours par l'auto-apprentissage.</p>
Dispense de module	<p>Des experts de l'enveloppe du bâtiment peuvent en consultation avec le directeur et le responsable du module être dispensé de ce module.</p> <p>La dispense sera prise en compte lors de la facturation du cours.</p>
Durée	<p>30 périodes de 45 minutes</p>
Compétences	<p>Les participants du module connaissent les bases de l'enveloppe du bâtiment ainsi que les composants structurels les plus importants et leur fonction.</p> <p>Ils connaissent les différents systèmes de montage pour systèmes photovoltaïques et solaires thermiques.</p> <p>Ils connaissent les bases juridiques de la sécurité au travail et peuvent les appliquer à une situation donnée.</p>
Objectifs	<p><u>Connaissance de base de l'enveloppe du bâtiment</u></p> <p>Les participants connaissent les parties structurelles de la toiture et leur fonction. Ils identifient les divers matériaux de toiture et des couches de toiture et connaissent leurs caractéristiques. Vous savez comment concevoir les fixations correctement.</p> <p><u>Systèmes de montage</u></p> <p>Les participants connaissent les différents systèmes de montage pour systèmes photovoltaïques et solaires thermiques pour les toits plats, toits en pente et les façades.</p> <p>Ils sont capables de choisir le bon système, en fonction du matériau de toiture et de structure déterminée.</p> <p>Ils savent à quelles exigences doit répondre la structure avant que les systèmes solaires soient installés et sont également capables de mettre des points de fixation.</p> <p><u>La sécurité au travail</u></p> <p>Les participants connaissent les bases juridiques de la sécurité au travail.</p> <p>Ils savent quelles sont les mesures de protection qui doivent être prises à l'encontre d'un accident possible.</p> <p>Ils savent quand il faut utiliser une protection collective (par exemple, échafaudage, filet de sécurité) et quels équipements de protection individuelle contre les chutes doivent être utilisés.</p> <p>Les participants peuvent développer un plan de sécurité pour la construction d'une usine et l'entretien ultérieur.</p> <p>Les participants connaissent le risque lié à l'aminante et comment ils</p>

Sécurité – SEC

Certificat européen

	doivent la traiter.
Examen de module	Le module est achevé par 2 examens écrit (2 périodes chacun). Aide durant l'examen : documents de cours et formulaires.
Reconnaissance	Le module sécurité fait partie de la formation Solarteur®. La personne qui achève avec succès tous les modules reçoit un certificat reconnu au niveau européen. La personne qui ne réussit pas les modules reçoit une attestation de suivi de cours.
Validité	L'examen de fin de module est valable 5 ans.